

2008/8952 - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE D'ACQUISITION D'AUTOCOMMUTATEURS DE PETITE CAPACITE, DE PERIPHERIQUES, D'ACCESSOIRES ET DE TERMINAUX TELEPHONIQUES (DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«La Ville de Lyon exploite pour l'acheminement du trafic téléphonique, depuis plusieurs années des autocommutateurs de petite capacité. Ces dispositifs automatiques permettent d'acheminer et de répartir les communications entre plusieurs lignes téléphoniques et ont pour objet de faciliter les communications téléphoniques internes et externes tout en limitant le nombre d'abonnements téléphoniques. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble de la ville de Lyon (Ecoles, Crèches, Espaces Vert, services techniques ...)

Ces équipements sont actuellement couverts par un marché de fournitures à bons de commande d'une durée maximale de trois années arrivant à échéance le 17 juillet 2008.

Afin d'assurer une continuité de service optimale de ces systèmes téléphoniques indispensables à l'acheminement du trafic téléphonique, il a été lancé une procédure de renouvellement de ce marché avec mise en concurrence, par voie d'Appel d'Offres.

A la suite de cette procédure d'appel d'offres, la CAO en date du 22 janvier 2008 a retenu la société suivante : HBP Associés pour un montant sur toute la durée du marché minimum de 250 000 € HT et maximum de 700 000 € HT.

Suite à ce choix, il sera conclu un marché fractionné à bons de commande d'une durée ferme de trois ans et ce, conformément à l'article 77-1 du Code des Marchés Publics.»

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 janvier 2008 ;

Ouï l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

**DELIBERE**

1- M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché relatif à l'acquisition d'autocommutateurs de petite capacité, de périphériques, d'accessoires et de terminaux téléphoniques avec la société HBP Associés pour un montant sur toute la durée du marché minimum de 250 000 € HT et maximum de 700 000 € HT.

- les avenants éventuels et tous les actes contractuels se référant à ces marchés dans la limite des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

2- Les dépenses seront financées dans le cadre du programme « informatique et télécommunications » du Plan des Engagements Financiers sur les opérations « Exploitation Télécom ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE